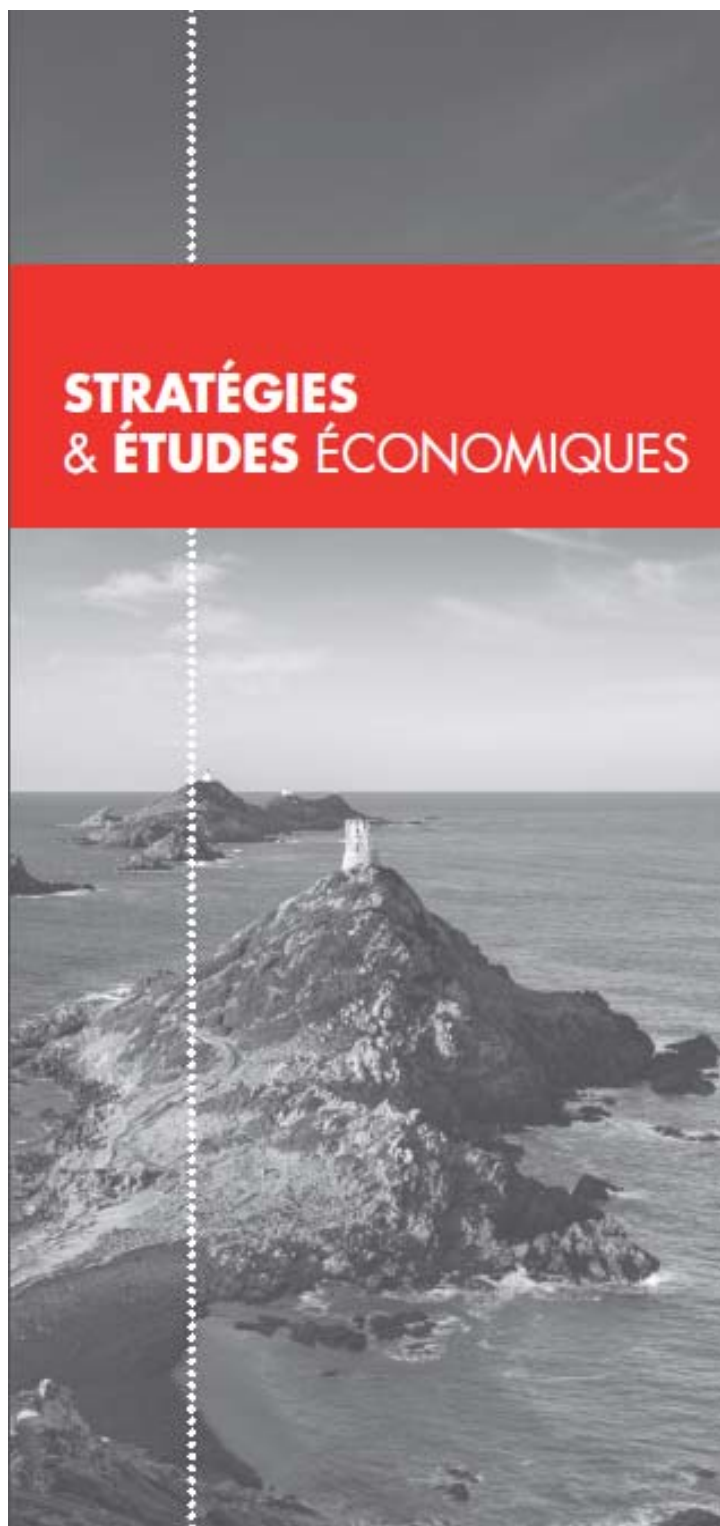


# LA LETTRE ÉCO

SAMEDI 11 MARS 2017



## SOMMAIRE DE LA LETTRE ECO N°222

### Le Coin des Épargnants

- Le tableau économique et financier
- Le pétrole décroche
- La BCE campe sur ses positions pour le moment
- L'emploi américain, toujours au beau fixe

### C'est déjà hier

- Commerce extérieur, rien ne va plus !
- La production industrielle française, en petite forme

### Le Coin de la Conjoncture

- L'euro, « quand je me considère, je me désole, quand je me compare, je me console »
- Les transports, au cœur de la vie économique

### Le Coin des Tendances

- Les seniors pensent santé et prévention, un peu moins famille et un peu plus digital
- Qui est syndiqué en France ?

### Le Coin des Programmes

- Combien ça coûte, combien cela rapporte ?

### Le Coin du Graphique

- Le déclin de l'emploi industriel est-il une réalité ?

### Le Coin de l'Agenda économique et financier

### Le Coin des Statistiques

## LE COIN DES ÉPARGNANTS

### Le tableau économique et financier

	Résultats 10 mars 2017	Évolution sur 5 jours	Résultats 31 décembre 2016
<b>CAC 40</b>	4 993,32	-0,04 %	4 862,31
<b>Dow Jones</b>	20 902,98	-0,49 %	19 762,60
<b>Nasdaq</b>	5 861,73	-0,15 %	5 383,12
<b>Dax Allemand</b>	11 963,18	-0,53 %	11 481,06
<b>Footsie</b>	7 343,08	-0,42 %	7 142,83
<b>Euro Stoxx 50</b>	3 416,27	+0,38 %	3 290,52
<b>Nikkei 225</b>	19 604,61	+0,70 %	19 114,37
<b>Taux de l'OAT France à 10 ans (19 heures)</b>	1,128 %	+0,192 pt	0,687 %
<b>Taux du Bund allemand à 10 ans (19 heures)</b>	0,483 %	+0,128 pt	0,208 %
<b>Taux du Trésor US à 10 ans (19 heures)</b>	2,580 %	+0,068 pt	2,454 %
<b>Cours de l'euro / dollars (19 heures)</b>	1,0681	+0,59 %	1,0540
<b>Cours de l'once d'or en dollars (19 heures)</b>	1 202,070	-2,61 %	1 154,570
<b>Cours du baril de pétrole Brent en dollars (19 heures)</b>	51,590	-7,50 %	56,620

### Le pétrole décroche

Depuis le mois de décembre de l'année dernière, les cours du pétrole se maintenaient aisément autour de 55 dollars le baril. Cette semaine, l'or noir a connu un accès de faiblesse en raison d'une succession d'informations remettant en cause l'équilibre précaire de l'accord signé par l'OPEP en septembre et confirmé en décembre. Le baril de Brent a perdu 7,5 % en une semaine. Cette chute s'explique en partie par l'état des stocks américains. En effet, les stocks de brut aux Etats-Unis ont progressé, en une semaine, de 8,2 millions de barils portant la hausse à 50

millions de barils depuis le début de l'année. Il s'agit de la plus forte hausse hebdomadaire depuis 1982.

Cette hausse des stocks est imputable à l'augmentation de la production pétrolière américaine qui a augmenté depuis le début de l'année de 9,1 millions de barils par jour, au plus haut depuis un an. Avec l'augmentation des cours de ces derniers mois et les déclarations de Donald Trump en faveur du pétrole de schiste, le nombre de forages est en forte progression. Selon le dernier décompte de Baker Hughes, il s'établit à 609.

Le rapport annuel de l'Agence internationale de l'énergie mettant en avant qu'un choc pétrolier dans les 3 ans n'est pas impossible en raison du sous-investissement et de l'évolution naturelle de la demande, n'a eu aucun effet sur les prix du baril.

### **La BCE campe sur sa politique monétaire pour le moment**

Le retour de l'inflation dans la cible des 2 % et l'amélioration du climat conjoncturel n'ont pas provoqué de révision de la politique monétaire par la BCE. La hausse des prix est avant tout imputable à celle du baril du pétrole, hausse qui devrait s'atténuer dans les prochaines semaines. Si les indicateurs de confiance sont bien orientés, les statistiques économiques sont moins parlantes. La situation demeure très contrastée au sein de l'Europe, certains Etats sont en plein emploi quand d'autres connaissent toujours un chômage de masse. Dans ces conditions, le Conseil des gouverneurs de la BCE a décidé, le jeudi 9 mars, de ne pas modifier ses taux directeurs ainsi que son programme de rachats d'actifs. Le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôts restent fixés respectivement à 0,00 %, 0,25 % et - 0,40 %.

Le Conseil des gouverneurs a rappelé qu'il maintiendra les taux à des niveaux bas sur une période prolongée qui dépasse l'horizon fixé pour les achats nets d'actifs. Néanmoins, au sein de la BCE, des discussions sur une éventuelle remontée des taux auraient eu lieu. Les rumeurs sur ce sujet ont suffi pour entraîner une légère appréciation de l'euro et peser sur le cours des actions.

Pour les mesures non conventionnelles de politique monétaire, le Conseil des gouverneurs a confirmé qu'il poursuivra ses achats au titre du programme d'achats d'actifs (Asset Purchase Program, APP) au rythme mensuel actuel de 80 milliards d'euros jusqu'à la fin du mois. A partir d'avril 2017, les achats nets d'actifs devraient continuer à hauteur de 60 milliards d'euros par mois jusqu'à fin décembre 2017 voire au-delà, si nécessaire. Le Conseil prendra en compte l'évolution de l'inflation pour prolonger ou pas ses rachats.

La BCE entend maintenir le cap en ne modifiant pas sa politique et en répétant la ligne qu'elle a définie l'année dernière. Ainsi, il tient à maintenir les taux aussi bas que possible quelle que soit la décision de la FED le 15 mars prochain.

Sur le front des taux, il est à noter que l'écart entre les obligations d'Etat françaises et allemandes à 10 ans dépasse désormais 0,75 point. La situation politique continue à inquiéter les investisseurs non-résidents.

## L'emploi américain toujours au beau fixe

Les marchés ont réagi positivement aux bons résultats de l'emploi aux Etats-Unis publié vendredi 10 mars. En février, 235.000 créations d'emplois ont été dénombrés, soit bien plus que prévu. Le taux de chômage s'abaisse à 4,7 %. Sur un an, les salaires ont augmenté de 2,8 % en février après 2,6 % en janvier. Par ailleurs, les résultats des créations d'emploi du mois de janvier ont été révisés à la hausse. Dans ces conditions, tout laisse à penser que la FED augmentera ses taux la semaine prochaine. Les marchés ont d'ailleurs, en grande partie, anticipé cette hausse.

## C'EST DÉJÀ HIER

### Commerce extérieur, rien ne va plus !

La balance commerciale française a enregistré un déficit de 48,1 milliards d'euros en 2016 contre 45,1 milliards d'euros en 2015. L'augmentation des cours de l'énergie et le léger repli de nos parts de marchés expliquent cette dégradation qui a coûté à la France 0,9 point de croissance.

Les résultats des échanges du mois de janvier confirment malheureusement la tendance de l'année 2016. Le déficit s'est élevé, pour le premier mois de janvier, à 7,9 milliards d'euros. Les exportations se sont contractées de 7,7 % après avoir enregistré une hausse de 4,0 % en décembre et de 5,2 % en novembre. Les importations continuent de progresser (+2,9 % en janvier après +1,0 % en décembre et +3,0 % en novembre). Le déficit des 12 derniers mois atteint 53,1 milliards contre 47,9 milliards pour l'année 2016 et 45,1 milliards en 2015. Cette détérioration s'explique par le repli des ventes d'Airbus, repli qui fait suite à de très fortes ventes en décembre. Les livraisons d'avions ont été anormalement faibles en janvier. Les exportations françaises sont très dépendantes de l'aéronautique (ce secteur représente 13 % du total des exportations en 2016 contre 8 % en 2006).

En janvier, l'industrie pharmaceutique a exceptionnellement dégagé un déficit du fait d'un approvisionnement important en principes actifs depuis l'Autriche. Par ailleurs, les achats d'hydrocarbures ont été en progression en raison du froid et de la reconstitution des stocks après les fêtes de fin d'année.

La France n'arrive toujours pas à améliorer ses échanges avec la Chine et l'Allemagne. Elle a enregistré avec ces deux pays un déficit de plus de 45 milliards d'euros en 2016. L'industrie continue de perdre des parts de marchés qui s'élèvent à 3 % au niveau mondial contre plus de 5 % au début du siècle. Le commerce extérieur est de plus en plus concentré sur un nombre réduit de sociétés, 39,6 % des exportations sont réalisées par 100 entreprises en 2015 contre 35 % en 2007. 124 000 entreprises exportent en France soit moitié moins qu'en Allemagne ou en Italie.

Pendant longtemps, la France réussissait à compenser la faiblesse des exportations industrielles par le solde commercial positif des échanges de services industriels. Or, en 2016, ce secteur d'activité est devenu déficitaire.

Ces mauvais résultats interviennent au moment où les pouvoirs publics ont pris des mesures d'allègement des coûts du travail et des impôts concernant les entreprises. Le taux de marge, après avoir connu un point bas en 2014, se redresse progressivement. Les exportations françaises dépendent de leur prix à la différence de celles des entreprises allemandes. A l'exception des produits de luxe, des médicaments et des avions, les ventes de produits français à l'étranger se classent en gamme moyenne. Dans cette gamme, le critère du prix est déterminant. Or, les entreprises privilégient pour le moment la reconstitution de leurs marges ce qui ne permet pas de reconquérir des parts de marché. En outre, les entreprises françaises doivent faire face à une forte concurrence espagnole. La baisse des coûts salariaux, de 10 à 20 % a contribué à rendre les produits ibériques très compétitifs.

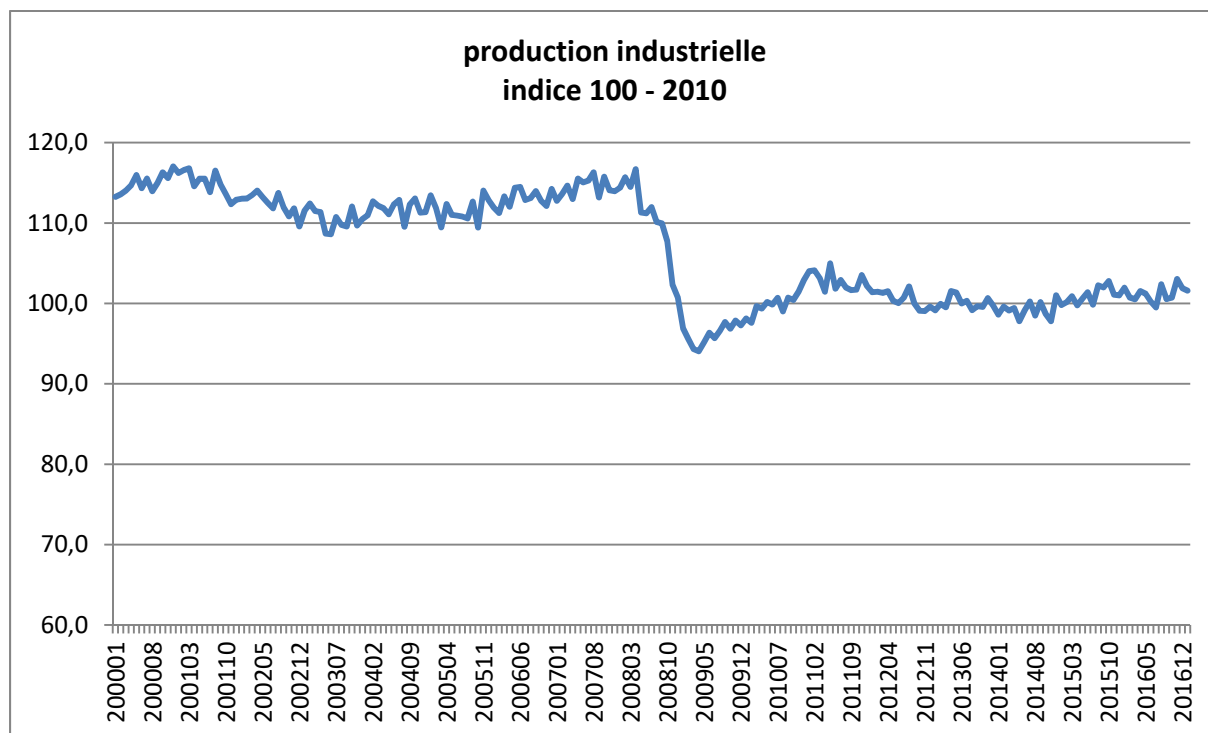
La situation des entreprises françaises pourrait s'améliorer dans les prochains mois car les prix et les salaires augmentent plus vite en Allemagne que chez nous. De plus, les entreprises françaises ont repris, en 2016, le chemin de l'investissement permettant une modernisation des équipements dont l'âge moyen s'était accru de plus de deux ans depuis la crise de 2008. Cette modernisation devrait faciliter la montée en gamme et l'obtention de gains de productivité.

### **La production industrielle française, toujours en petite forme**

Après un mauvais mois de décembre, la production manufacturière a, selon l'INSEE, encore reculé en janvier de 1 % (comme le mois précédent). Elle décroît plus modérément dans l'ensemble de l'industrie (-0,3 % après -1,1 %).

Sur trois mois, la production augmente dans l'industrie manufacturière (+0,6 %) ainsi que dans l'ensemble de l'industrie (+0,9 %). La production des trois derniers mois, sur un an n'a progressé que de 0,1 %. Pour l'ensemble de l'industrie, la hausse est de 0,8 %. Sur cette période, la production augmente fortement dans les industries extractives, énergie, eau (+5,7 %) et les matériels de transport (+4,4 %) ainsi que dans les biens d'équipement (+1,7 %). Elle augmente également fortement dans la cokéfaction et le raffinage (+7,5 %). En revanche, la production décroît dans les industries agroalimentaires (-2,0 %) à cause des mauvaises récoltes de l'année dernière.

La production industrielle française est très en-deçà de son niveau d'avant crise. Elle reste stable depuis 6 ans. Les pays d'Europe du Nord et l'Allemagne ont réussi à dépasser le niveau d'avant 2008.



## LE COIN DE LA CONJONCTURE

### L'euro, « quand je me considère, je me désole, quand je me compare, je me console » (Talleyrand)

Depuis quelques mois, l'euro, s'est stabilisé entre 1,05 et 1,08 dollar. La prévision d'une dépréciation jusqu'à la parité prévue pour le courant 2016 puis annoncée à nouveau en ce début d'année ne semble ne pas vouloir se réaliser.

Plusieurs facteurs jouent en faveur de la dépréciation de l'euro. Au premier rang d'entre eux figure la politique monétaire expansionniste de la Banque centrale conduisant à des taux d'intérêt beaucoup plus bas qu'aux Etats-Unis. L'écart entre les taux directeurs atteint 0,5 point. L'écart de taux des obligations à 10 ans de l'Etat américain et de l'Etat allemand est supérieur à 2 points.

Les difficultés budgétaires de plusieurs Etats membres contribuent peser sur le cours de la monnaie européenne. De même, le poids des créances bancaires douteuses en particulier en Italie mais aussi en Espagne ou au Portugal constitue un frein à l'appréciation de la monnaie commune. La faiblesse récurrente de la croissance européenne contribue également à celle de l'euro. Enfin, les incertitudes électorales en France mais aussi aux Pays-Bas voire en Allemagne ne sont pas sans incidence sur le taux de change. La montée en puissance des partis politiques demandant la sortie de la zone euro, en France ou en Italie, fragilise la monnaie unique.

Pour autant, malgré ces facteurs et ces menaces, l'euro résiste. La valeur d'une monnaie est déterminée en premier par l'offre et la demande. Or, l'euro est recherché car dans leur ensemble, la zone euro dégage un important excédent

structurel de la balance courante, près de 362 milliards d'euros en 2016 soit 3,2 % du PIB. Les importateurs de produits et de services européens ont besoin d'acquérir des euros. L'excédent compensait jusqu'à la fin de 2016 les sorties nettes de capitaux à long terme ; mais ce n'est plus le cas à la fin de 2016.

La capacité de l'euro via la politique de la BCE à surmonter les crises est mise à son profit et contribue à ralentir sa dépréciation.

L'euro qui est de loin la deuxième monnaie de réserve derrière le dollar bénéficie des incertitudes qui s'accroissent du côté de la Chine, des Etats-Unis ou du Japon. La politique américaine est moins lisible quand la Chine est confrontée à un ralentissement de son économie s'accompagnant d'une augmentation de l'endettement intérieur et de sortie de capitaux. La politique monétaire très expansionniste de la Banque centrale japonaise conduit à la dépréciation du yen. Le Brexit affaiblit la livre sterling et améliore par ricochet l'euro.

En prenant en compte la Parité de Pouvoir d'Achat (PPA) vis-à-vis des Etats-Unis, le taux de change dollar-euro devrait se situer entre 1,15 et 1,17. L'euro est donc, aujourd'hui, sous-évalué d'environ 7 à 9 %. Cette sous-évaluation peut être considérée comme une prime de risques accolée à l'euro en raison des incertitudes pesant sur la zone. Elle constitue un avantage pour les exportateurs hors zone euro que Donald Trump souligne.

La décision de la FED de remonter une nouvelle fois ses taux le 15 mars prochain, même si elle est en grande partie anticipée, devrait favoriser la hausse du dollar. Or, Donald Trump accuse les Européens et en premier lieu les Allemands de maintenir sciemment un euro faible pour favoriser leurs exportations. La BCE pourrait être confrontée à un dilemme. Pour contrecarrer l'effet de contagion sur les taux générés par leur hausse outre-atlantique, elle pourrait être tentée de maintenir plus longtemps que prévu sa politique de rachats d'actifs. Par ailleurs, l'adoption de mesures protectionnistes aux Etats-Unis entraînerait un ralentissement de l'activité en Europe ce qui inciterait toujours la BCE à conserver des faibles taux d'intérêt. Or, cette politique est ouvertement critiquée par la nouvelle administration américaine. Etant donné que l'Allemagne serait la première concernée par l'application de mesures protectionnistes, elle pourrait faire pression pour éviter une trop forte dépréciation de l'euro. En outre, en raison d'élections législatives plus compliquées que prévu, Angela Merkel ne serait pas malheureuse de pouvoir afficher pour ses retraités et ses épargnants une hausse des taux d'intérêt. Dans ces conditions, un gentleman agreement pourrait s'instituer de manière informelle pour éviter une glissade trop forte de l'euro.

### **Les transports, au cœur de la vie économique**

Les transports jouent, en France, un rôle économique important tant au niveau de la production qu'au niveau des services. Par son positionnement géographique (importance des axes de circulation nord/sud, nombreuses façades maritimes) et le fait d'une longue tradition (des voies romaines à l'aviation en passant par les chemins de fer, les canaux et les autoroutes), les transports jouent un rôle majeur dans l'économie française. Notre pays possède une industrie automobile importante avec deux grands constructeurs figurant parmi les grands groupes mondiaux, une

industrie aéronautique avec Airbus et Dassault, une industrie ferroviaire (Alstom-General Electric) et une industrie de chantier naval (STX). Par ailleurs, de longue date, les pouvoirs publics ont eu recours aux concessions pour construire et gérer certaines infrastructures de transports (aéroports, autoroutes, réseau ferré, etc.). Ils se sont appuyés sur de grands groupes de travaux publics qui ont acquis une taille internationale pour la plupart d'entre eux (Bouygues, Vinci, Eiffel, Eiffage, etc.). Au niveau des services, la France dispose de quelques grandes entreprises comme la SNCF qui est présent tout à la fois dans le transport ferroviaire et dans le transport routier (Geodis notamment), la RATP, Transdev, Veolia, Air France, etc. Longtemps considéré comme une priorité, le développement des transports souffre de la raréfaction des ressources publiques et de la question des pollutions qu'il génère. En 2015, les administrations publiques ont consacré 44 milliards d'euros aux transports. Depuis 2008, les dépenses d'investissement qui s'élevaient, en 2015, à 14 milliards d'euros sont en net recul baissant en sept ans de 13 %.

En ne retenant que l'aspect « service », la dépense totale de transport, en France, s'élevait, en 2014, à 358 milliards d'euros soit près de 17 % du PIB (donnée INSEE). Ce secteur emploie 1,3 million de salariés, soit près de 9 % des effectifs du secteur marchand. Les ménages consacrent près de 14 % de leur budget de consommation aux transports (individuels et marchands). Le chiffre d'affaires des transports de voyageurs est, depuis 2010, en constante augmentation. Il a atteint, en 2015, 51,3 milliards d'euros contre 33 milliards d'euros en 2000. Le transport de marchandises a connu un fort repli en 2009, -16 %, Il stagne depuis avec un chiffre d'affaires évoluant entre 62 et 63 milliards d'euros. La stagnation de la demande intérieure et la vive concurrence pèsent sur le chiffre d'affaires. Les activités de la Poste et du courrier, malgré le développement d'Internet, réussissent à maintenir leur chiffre d'affaires autour de 12 milliards d'euros grâce au développement de la livraison des colis. Le chiffre d'affaires des sociétés d'autoroute a augmenté de plus de 46 % depuis 2005 atteignant près de 10 milliards d'euros en 2015. Néanmoins, cette augmentation s'explique par le transfert d'une partie du réseau autoroutier de l'Etat aux sociétés concessionnaires privées. Depuis 2010, le chiffre d'affaires des concessionnaires évolue lentement. En revanche, l'endettement est en forte progression. Il est passé, de 2005 à 2015, de 25 à 25 milliards d'euros.

### **Les entreprises de transports collectifs sont les principaux employeurs**

Au sein du secteur des transports, 35 % des effectifs travaillent essentiellement pour des entreprises de transport de voyageurs. 470 000 personnes sont employées dans le ferroviaire, 100 000 dans le transport collectif urbain, 100 000 dans les entreprises de car et 62 000 dans les entreprises aériennes. Il faut également ajouter 45 000 chauffeurs de taxis et VTC (23 000 chauffeurs de taxis). Le transport de marchandises (hors fret ferroviaire et aérien) emploie 364 000 personnes dont 351 000 dans le cadre des entreprises de transports routiers (y compris déménagement). Les effectifs des services liés aux transports (manutention, entreposage, organisation du fret) s'élèvent à 267 000. Les services de la Poste et du courrier emploient plus de 240 000 personnes. Depuis 2009, le nombre d'entreprises de taxis et de VTC a enregistré une croissance de près de 50 %. Sur la même période, le chiffre d'affaires a progressé de 35 % et a atteint, en 2015, 3 milliards d'euros.



## La question de l'énergie et des émissions des gaz à effet de serre incontournable

Le secteur des transports est responsable d'un tiers de la consommation énergétique nationale. Cette consommation a atteint un point haut avant la crise de 2009 et a baissé jusqu'en 2014 avant de renouer avec la hausse.

La réduction de la consommation énergétique est plus faible pour les transports que pour le chauffage. Elle est passée de 52 à 50 millions de tonnes équivalent pétrole (tep) de 2005 à 2015. Pour l'ensemble des secteurs d'activité, la consommation énergétique était, en 2015, de 149 millions de tep contre 160 millions en 2005. La consommation énergétique pour les transports dépend fortement de l'activité économique et plus précisément de la demande intérieure. La reprise de la croissance, à partir de 2014, s'est traduite par une augmentation du nombre de l'activité pour les transports.

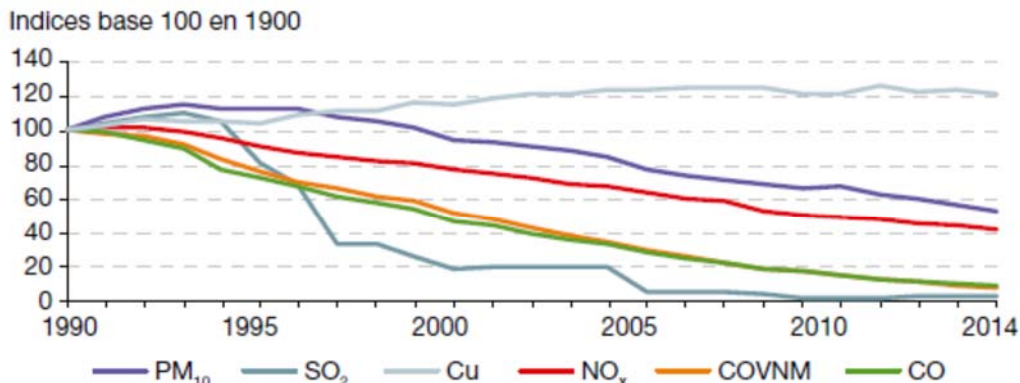
Le transport est le plus gros émetteur de gaz à effet de serre, 28,9 % en 2015 contre 22 % en 1990. Il devance le chauffage individuel et de bureaux. De 2008 à 2014, en raison de la crise, les émissions ont reculé, avant d'augmenter à nouveau en 2015. La route représente 96 % des émissions de CO<sub>2</sub>. Du fait d'une diminution du nombre de kilomètres parcourus, de l'usage de véhicule diesel (moindre émetteur de gaz à effet de serre) et de la modernisation progressive du parc de véhicules, les émissions de CO<sub>2</sub> diminuent lentement.

émissions de co2 du transport routier selon le véhicule et la motorisation  
(en millions de tonnes)

	<b>1990</b>	<b>2005</b>	<b>2014</b>
<b>Voitures particulières</b>	66,1	71,0	69,5
<b>Diesel</b>	15,5	42,4	53,1
<b>essence</b>	50,5	28,2	16,1
<b>Véhicules utilitaires</b>	<b>18,5</b>	<b>22,9</b>	<b>25,1</b>
<b>Véhicules lourds</b>	<b>33,9</b>	<b>33,0</b>	<b>30,2</b>
<b>Deux roues</b>	0,6	1,4	1,5
<b>total</b>	<b>119,1</b>	<b>128,3</b>	<b>126,3</b>

Avec l'adoption de normes de plus en plus contraignantes, les émissions de polluants atmosphériques sont en net recul. Les transports routiers restent néanmoins les principaux émetteurs de polluants. Ainsi, sont-ils responsables de 68 % des rejets de cuivre (plaquettes de frein, huiles) contre 23 % pour le transport ferroviaire.

## Evolution des émissions de polluants par le transport en France



Sources : SOeS ; CCTN 2016 d'après Citepa - rapport Secten mai 2016

PM<sub>10</sub> : particules fines dans l'air ; SO<sub>2</sub> : dioxyde de soufre ; Cu : cuivre ; NO<sub>x</sub> : composé d'azote et d'oxygène  
COVNM : Composé Organique Volatil Non Méthanique ; CO : monoxyde de carbone

### La France bénéficie de nombreuses infrastructures de transport

Le secteur des transports français peut s'appuyer sur des réseaux d'infrastructures importants et denses. La France compte plus d'un million de kilomètres de routes, 29 000 kilomètres de voies ferrées gérés par la SNCF, 1660 kilomètres de voies ferrées de RER, de métro et de tramways en Ile de France, 745 kilomètres de métro et de tramways en province et 11 500 kilomètres de voies pour les vélos et de voies vertes.

La France dispose du plus long réseau routier d'Europe devant l'Allemagne (1 million contre 644 000 kilomètres). En vingt ans, il a progressé de 12 %. Le réseau autoroutier s'est accru de 40 % depuis 1995. Pour les transports collectifs, ces dernières années ont été marquées par la progression du réseau de lignes à grande vitesse et par la montée en puissance des tramways. Depuis 1995, du fait des fermetures de ligne et du déclassement de certaines voies, le réseau ferroviaire (29 000 kilomètres) s'est réduit de 9 % même si plus de 1000 kilomètres de voies à grande vitesse ont été ouverts. La longueur des lignes à grande vitesse (avant l'ouverture de la ligne Sud-Ouest) est de 20 36 kilomètres sachant que les TGV circulent sur un réseau de plus de 10 000 kilomètres. En longueur, la France dispose du 2<sup>e</sup> plus important réseau ferroviaire d'Europe derrière l'Allemagne. En termes de densité par habitant ou par kilomètre carré, notre pays est dans la moyenne.

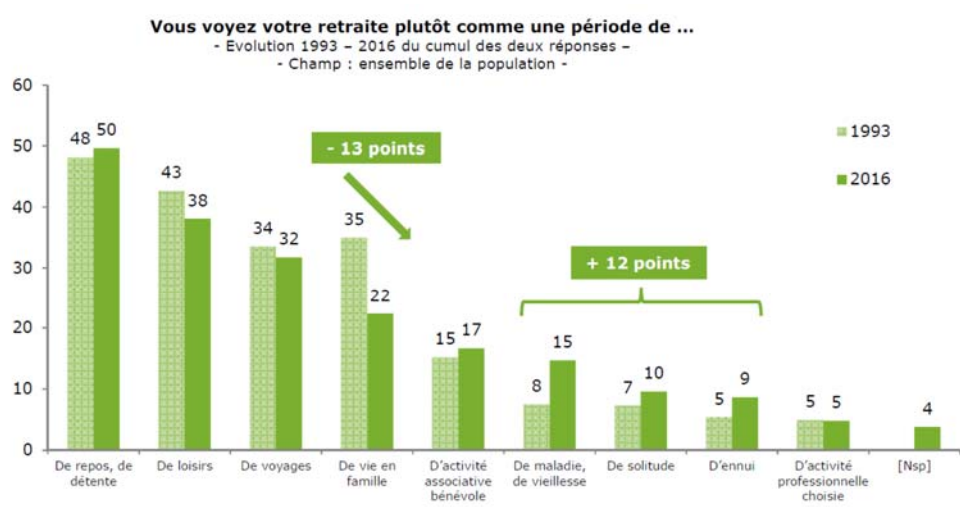
### LE COIN DES TENDANCES

#### Les seniors pensent santé et prévention, un peu moins famille et un peu plus digital

La France compte plus de 15 millions de retraités. Avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne nationale, ceux-ci représentent un marché de plus en plus convoité d'autant qu'ils entendent profiter de la vie comme le souligne une récente étude du Crédoc. Le niveau de vie s'est amélioré depuis le début des années 2000 de 18,6% pour les 65-74 ans quand il n'a progressé que de 6,6 % pour les 35-44 ans. Près des

trois quarts des plus de 65 ans sont propriétaires de leur résidence principale. La pauvreté concerne, aujourd'hui, avant tout, les jeunes (taux de pauvreté de 23 % pour les moins de 25 % contre 7 % pour les plus de 65 ans). Les seniors concentrent une grande partie du patrimoine des ménages. Le patrimoine brut moyen passe ainsi de 61 500 euros pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans à 354 100 euros pour les ménages dont la personne de référence a entre 60 ans et 69 ans. Les ménages âgés de moins de 40 ans, qui représentent 30 % des ménages français, ne possèdent que 13% du patrimoine total. Les retraités qui représentent un quart de la population possèdent plus de la moitié du patrimoine. 71% du patrimoine financier est détenu par des ménages dont un des membres au moins à plus de 50 ans. Cette concentration du capital sur les retraités est logique en raison du phénomène d'accumulation au cours de la vie et de l'allongement de l'espérance de vie. Par ailleurs, elle a été facilitée par la forte croissance des « Trente Glorieuses », par l'inflation qui a réduit le coût de l'endettement et par la valorisation des actifs financiers et immobiliers des années 80 aux années 2000.

L'allongement de la durée de la retraite qui atteint, en moyenne, 25 ans en France n'est pas sans incidence sur la perception que les retraités ont d'eux même. Très majoritairement, ils ne se définissent pas comme des « vieux ». Seuls 27 % des 70-74 ans se déclarent comme tel selon l'étude du Crédoc. Néanmoins, il convient de souligner que la retraite est de plus en plus assimilée à la maladie, à la solitude et à l'ennui même si cela reste marginal au sein de la population retraitée. Cette perception a augmenté de 12 points entre 1993 et 2016. Dans le même temps et cela n'est pas sans incidence avec ce qui précède, la retraite n'est plus associée à la famille (-13 points). Elle est avant tout synonyme de détente, de repos (50 %) et un peu moins de loisirs (38 % en 2016 contre 43 % en 1993). La progression du nombre de divorces, l'éclatement des familles qui sont moins nombreuses et l'allongement de la durée de vie expliquent certainement cette évolution. Par ailleurs, la multiplication des messages anxigènes n'est pas sans conséquence sur le ressenti de la population.

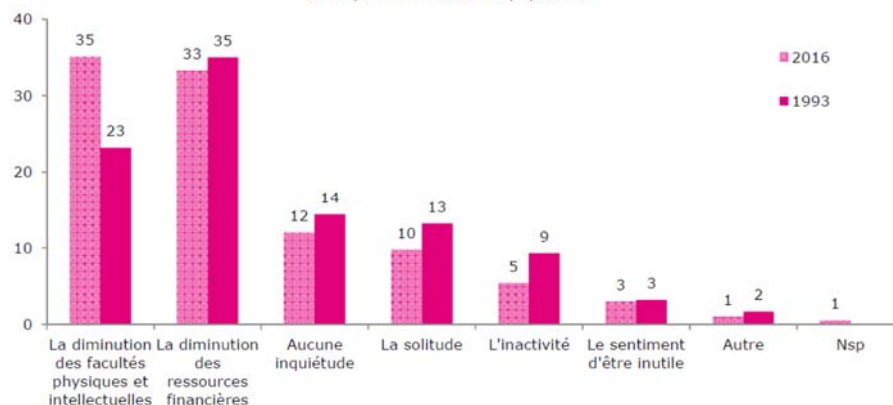


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016, Enquête pour l'Association Française des Banques 1993

En vingt-trois ans, l'inquiétude sur la diminution des capacités physiques s'est accrue de 12 points quand celle liée à la diminution des ressources financières a diminué de deux points.

### En vingt ans, l'inquiétude sur la diminution des facultés physiques et intellectuelles a beaucoup progressé

- Champ : ensemble de la population -



Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016 ; enquêtes pour l'Association Française des Banques 1993 et 1994.

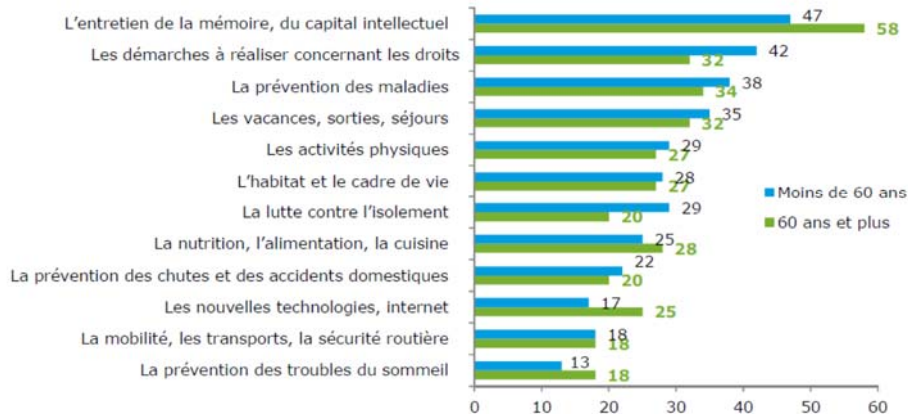
Aux yeux des Français, deux motifs d'inquiétude planent sur la retraite : la diminution des facultés physiques et intellectuelles (35 %) et la diminution des ressources financières (33 %). La montée des inquiétudes par rapport aux facultés physiques et intellectuelles est, en partie, imputable à la réalité des pathologies en raison du vieillissement progressif de la population. Si l'espérance de vie augmente, passant de 76,8 ans en 2004 à près de 79 ans en 2015, l'espérance de vie en bonne santé a, quant à elle, tendance à stagner à 64 ans depuis plusieurs années.

Si la solitude est perçue comme un risque associé à la retraite, elle apparaît moins vive au quotidien. Si en 1982, seuls 38 % des retraités recevaient régulièrement des amis, ils sont, aujourd'hui, 65 %. En termes de loisirs, les retraités partent davantage en vacances que le reste de la population et sont en train de la rattraper pour la fréquentation de lieux de loisirs et de culture.

### Des retraités très attentifs aux messages de prévention

S'ils récusent l'idée d'être considérés comme des « vieux », les retraités recherchent les informations leur permettant de bien vieillir. Plus de 6 personnes de plus de 60 ans sur 10 affirment leur intérêt pour des messages de prévention sur le vieillissement (62 %, dont 13 % d'intérêt soutenu). Elles éprouvent en la matière une forte frustration. Près d'une personne sur deux, après 60 ans, se sent démunie pour rechercher de l'information. 37 % des séniors sont en recherche d'informations mais ne savent pas comment y accéder. Les moins diplômés et ceux qui disposent des revenus les plus bas sont particulièrement en demande

**Les préférences pour les thèmes d'information relatifs au « bien vieillir » :  
analyse en fonction de l'âge**  
- Champ : ensemble de la population -

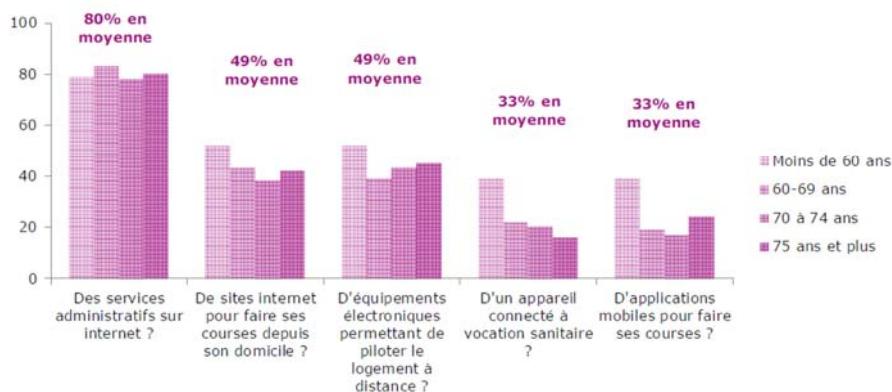


Source : CREDOC, Enquête Conditions de vie et aspirations, début 2016.

### Des retraités connectés

Les seniors portent un réel intérêt vis-à-vis des nouvelles technologies au service du « bien vieillir ». Ils sont des consommateurs assidus d'e-administration. Si, dans l'ensemble de la population, les services administratifs sur internet séduisent 8 personnes sur 10, les seniors ne sont pas en reste : 81 % des 60 ans et plus sont attirés par ces services et ce quel que soit le niveau de diplôme ou la catégorie sociale d'origine. 42 % des retraités se disent intéressés par les équipements permettant un pilotage à distance du logement et 41 % par les sites permettant de faire ses courses depuis son domicile.

**Certaines technologies permettent de faciliter le quotidien et d'accroître le niveau de confort. Vous, personnellement, vous sentez-vous attiré par l'utilisation ...**  
% plutôt attiré



### Qui est syndiqué en France ?

Le champ de la négociation sociale s'est étendu depuis une vingtaine d'années en particulier avec les 35 heures. Or, le dialogue social repose en grande partie sur la présence de représentants des syndicats dans les entreprises. Il est fréquemment répété que le syndicalisme est en déclin, que le nombre d'adhérents actifs baisse. Qu'en est-il réellement et à quoi ressemblent les syndiqués ? Cette rapide étude reprend des données fournies par l'INSEE dans le cadre de son enquête « Statistiques sur les ressources et les conditions de vie » (SRCV).

En 2013, 59 % des salariés âgés de 18 à 65 ans en France métropolitaine ont signalé la présence d'un ou plusieurs syndicats au sein de leur entreprise (ou administration) et 43 % sur leur propre lieu de travail, mais à peine plus de 11 % se déclarent syndiqués. En ne prenant en compte que les salariés travaillant dans des entreprises ou administrations dotées d'une représentation officielle d'un ou plusieurs syndicats en leur sein, la part des syndiqués s'élève à 19 % (23 % dans la fonction publique et 16 % dans le secteur marchand et associatif) contre 2 % dans celles qui sont dépourvues de toute représentation syndicale (délégué d'entreprise, délégué syndicale, etc.).

Parmi ces 11 % des salariés syndiqués, 30 % d'entre eux participent régulièrement aux activités de leur syndicat, quand un peu plus de 50 % n'y ont jamais pris part ou très rarement. 18 % signalent une participation plus irrégulière. Les syndiqués sont avant tout des hommes ayant plus de 50 ans. En 2013 l'âge moyen des salariés syndiqués est de 45 ans et 50 % d'entre eux ont plus de 46 ans. Entre 1983 et 2013, la part des plus de 50 ans parmi les syndiqués a augmenté de 18 points contre 7 points pour l'ensemble des salariés. L'âge médian des syndiqués a ainsi augmenté de 8 ans sur la période, contre 6 ans pour l'ensemble des salariés.

Contrairement à une idée reçue, il y a plus de syndiqués chez les cadres et les professions intermédiaires que les ouvriers. Les syndiqués sont également plus diplômés (43 % ont plus que le baccalauréat contre 38 % des salariés). Les syndiqués du secteur privé sont les plus engagés dans les actions collectives et participent plus souvent aux élections professionnelles et aux conflits du travail. Cette situation s'explique par le fait que l'adhésion dans le cadre des entreprises privées constitue un engagement fort.

Les salariés syndiqués sont également très souvent engagés à l'extérieur du monde du travail. Ils sont fréquemment membres d'associations caritatives, de défense des droits et intérêts communs, de protection de l'environnement ou de partis politiques. Ils participent plus fréquemment à des activités bénévoles. Les salariés syndiqués ont 2 fois plus de chances d'être membres de ces types d'associations que leurs homologues non syndiqués. Ils sont également relativement plus nombreux à déclarer avoir voté à au moins un des deux tours des élections législatives de 2012 (83 % contre 71 % de l'ensemble des salariés). Un tiers des salariés syndiqués signalent avoir travaillé bénévolement au moins une fois dans les 12 mois précédant l'enquête, contre un quart de l'ensemble des salariés.

Les salariés syndiqués consacrent de plus en plus de temps à leurs activités syndicales. Cette évolution est imputable à l'intensification des négociations et à leur technicité croissante. La formalisation du dialogue social a pour conséquence d'éloigner les syndiqués de leurs bases et de l'ensemble des salariés. L'exigence de formation s'impose de plus en plus aux représentants des syndicats au sein des entreprises, ces derniers devant également s'adapter aux nouveaux modes d'organisation du travail. Le développement des CDD, de l'intérim, du travail à domicile, des bureaux de passage modifient les modes d'exercice des fonctions syndicales au sein des entreprises qui sont, d'autre part, de plus en plus tertiaires. Internet, les mails deviennent les principaux de communication des syndicats en lieu et place des tracts et des réunions.

## LE COIN DES PROGRAMMES

### Combien ça coûte, combien ça rapporte ?

En l'état de présentation des programmes qui, par ailleurs, ne sont pas encore figés, le chiffrage des engagements pris est délicat à mener. Les tableaux ci-dessous ne sont pas exhaustifs. Il est difficile d'établir un bilan candidat par candidat car de nombreuses mesures interfèrent les unes avec les autres. Il faut, en outre, prendre en compte leurs effets économiques sur 5 ans.

Les évaluations ont été réalisées par le Cercle de l'Epargne. Il a été également pris en compte les chiffrages réalisés par l'Institut de l'Entreprise, l'Institut Montaigne et l'IFRAP.

#### 1. Emmanuel Macron

Emmanuel Macron a présenté un cadrage budgétaire qui prévoit un plan d'économies de 60 milliards d'euros. Il a indiqué que l'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) progressera de 2,3 % par an de 2018 à 2022. Il s'est engagé à ne pas réduire le montant de la politique familiale et de ne proposer aucune mesure d'économie sur les retraites.

	Coût ou gain de la mesure	commentaires
<b>Réduction du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 %</b>	Environ + 3 milliards d'euros	Mesure qui s'inscrit dans le prolongement de celle adoptée par le Gouvernement de Manuel Valls
<b>Embauche de 5 000 postes d'enseignant</b>	+ 250 millions d'euros	
<b>Embauche de 10 000 policiers</b>	+ 550 millions d'euros	
<b>Suppression de 120 000 postes dans la fonction publique</b>	-3 milliards d'euros	Cette économie intervient en fin de processus et sous réserve de l'évolution du point de la fonction publique
<b>Création de 15 000 places supplémentaires de prison</b>	°+ 2 milliards d'euros	Coût de construction auquel il faut ajouter le personnel et les divers coûts de fonctionnement
<b>Exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages</b>	+ 10 milliards d'euros	Coût pour l'Etat qui devra compenser le manque à gagner pour les collectivités locales

	<b>Coût ou gain de la mesure</b>	<b>commentaires</b>
<b>Assurance-chômage universel</b>	+ 2 milliards d'euros  -10 milliards d'euros	Coût généré par l'extension au TNS et la possibilité aux salariés qui démissionnent de bénéficier d'une couverture chômage  10 milliards d'euros d'économies attendues du fait de la baisse du chômage à 7 % en 5 ans
<b>Exonérations de charges sociales maladie et chômage</b>	Une vingtaine de milliards d'euros compensée par la hausse de 1,7 point de CSG qui rapporterait 18 milliards d'euros	
<b>Allègement des charges sociales avec fusion du CICE De 10 à 12 milliards d'euros</b>	10 à 12 milliards d'euros	
<b>Plan d'investissement</b>	50 milliards d'euros dont 15 milliards pour la transition écologique 15 milliards d'euros pour les compétences (formation et emploi) 5 milliards d'euros pour les transports et les infrastructures 5 milliards d'euros pour la santé 5 milliards d'euros pour la modernisation des administrations publiques	Ce plan englobe de nombreuses mesures présentées par ailleurs. Il n'a pas été précisé les modalités de financement de ce plan.
<b>Collectivités locales</b>	10 milliards d'euros d'économies réalisées chaque année	Initialement fixée à 2 milliards d'euros, la réduction a été portée à 10 milliards le mercredi 8 mars
<b>Numérisation de l'administration</b>	De 5 à 10 milliards d'euros d'économies au terme des 5 ans	Chiffrage du candidat
<b>Suppression du jour de carence dans la fonction publique</b>	-170 millions d'euros pour les 3 fonctions publiques	
<b>Remboursement des soins de santé à 100 %</b>	12 milliards d'euros	



## 2. François Fillon

François Fillon s'est engagé à réaliser sur 5 ans 100 milliards d'euros d'économies (Etat, Collectivités territoriales et régimes sociaux). Son programme prévoit un accroissement des dépenses de 13 à 15 milliards d'euros ce qui aboutirait à un solde net de 85 milliards d'euros d'économies.

François Fillon ne s'inscrit pas dans le processus de réduction des déficits publics tel qu'il a été adressé à Bruxelles. Il ne s'est pas interdit de laisser dériver le déficit en 2017 et 2018.

Son objectif est de le placer en équilibre en 2022 (contre 3,3 % du PIB en 2016) et de réduire les dépenses publiques à 49 % du PIB (contre 56 % en 2016)

	Coût ou gain de la mesure pour les pouvoirs public	commentaires
<b>Suppression de l'ISF</b>	5,5 milliards d'euros	
<b>Allègement des cotisations employeur et suppression d'impôts assis sur la masse salariale.</b>	25 milliards d'euros	Financer par la TVA et par l'intégration du CICE
<b>augmentation du taux normal de la TVA de 20 à 22% et du taux intermédiaire de 10 à 12%.</b>	+16 milliards d'euros	Augmentation de la TVA destinée à financer les baisses de charges sociales
<b>Suppression de la cotisation d'assurance maladie salariale</b>	5,5 milliards d'euros	
<b>Baisse des impôts sur les ménages dont baisse de l'IR et refonte de la taxation de l'imposition des revenus de l'épargne</b>	10 milliards d'euros	
<b>Collectivités locales</b>	-7,5 milliards d'euros	Réduction des dotations de l'Etat en plus du plan de 10 milliards d'euros qui a été appliquée par François Hollande
<b>Suppression de 500 000 fonctionnaires</b>	-12,5 milliards d'euros d'économie	
<b>Report de l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 65 ans</b>	-20 milliards d'euros	

	<b>Coût ou gain de la mesure</b>	<b>commentaires</b>
<b>Suppression d'un jour de carence dans la fonction publique</b>	-170 millions d'euros	
<b>Mesures en faveur de l'innovation et des start-up</b>	+ 1 milliard d'euros	
<b>Développer l'apprentissage</b>	+ 400 millions d'euros	
<b>rétablir l'universalité des allocations familiales et porter le plafond du quotient familial à 3 000 euros.</b>	2,5 milliards d'euros	
<b>Culture : restauration du patrimoine</b>	+2 milliards d'euros	400 millions d'euros par an

### 3. Benoit Hamon

Sur le cadrage de son programme économique, Benoit Hamon a signalé qu'il était favorable à un moratoire sur la réduction des déficits publics. Il n'a réitéré sa demande de rééchelonnement de la dette française afin d'accroître les marges de manœuvre budgétaires. Il plaide afin que les dépenses d'investissement soient sorties du calcul du déficit

	Coût ou gain de la mesure	commentaires
<b>Revenu universel</b>	Autour de 35 milliards d'euros dans sa version réduite Plus de 350 milliards d'euros dans sa version globale	Le revenu universel serait au départ réservé aux jeunes de 18 à 25 ans pour un coût évalué à 35 milliards d'euros
<b>Transfert du RSA à l'Etat</b>	De 750 millions à 1 milliards d'euros à la charge de l'Etat sachant que le RSA coûte 10 milliards d'euros	Benoit Hamon n'a pas indiqué les modalités de transfert Les départements bénéficient d'une compensation pour leur prise en charge du RSA mais ces derniers estiment que celle-ci ne couvre pas l'ensemble des charges.
<b>Porter le budget de la culture à 1 % du PIB</b>	10 milliards d'euros	
<b>Partage du temps de travail</b>	3 milliards d'euros	
<b>Taxation des robots</b>	Plusieurs milliards d'euros	Taxe qui pourrait être assise sur la valeur ajoutée des entreprises et serait destinée à financer le revenu universel
<b>Inclure le temps associatif pour le calcul des droits à la retraite</b>	Environ 200 millions d'euros	Problème de comptabilisation
<b>Création d'une taxe sur les robots</b>		
<b>Reconnaitre le burn out comme maladie professionnelle</b>	De 1 à 2 milliards d'euros	

	<b>Coût ou gain de la mesure</b>	<b>commentaires</b>
<b>Revalorisation le SMIC Et du point de la fonction publique</b>	4 milliards d'euros	Coût partagé par les collectivités publiques et les entreprises L'augmentation d'un pour cent du point de la fonction publique coûte 2 milliards d'euros Une hausse du SMIC a des effets directs et indirects sur les finances publiques (compensation de charges et sur le coût du personnel). Une hausse de 1,5 % génère un surcoût de 2 milliards d'euros
<b>Revaloriser les minima sociaux de 10 %</b>	3 milliards d'euros	
<b>Réforme de l'impôt sur le revenu : individualisation et suppression des niches fiscales</b>	De 20 à 50 milliards d'euros de prélèvements supplémentaires	Cette hausse des prélèvements aurait des incidences économiques importantes. Benoit Hamon entend également lutter contre la fraude fiscale
<b>Création de 16 000 places de prison</b>	2 milliards d'euros	

#### 4. Marine Le Pen

Marine le Pen s'est engagée à réduire les impôts des ménages de 20 milliards d'euros et d'augmenter d'autant leur pouvoir d'achat. Elle a annoncé une baisse à 24 % du taux de l'impôt sur les sociétés.

Le FN a prévu de réaliser sur 5 ans 60 milliards d'euros en luttant contre la fraude fiscale et sociale, l'évasion fiscale ainsi qu'en réduisant l'immigration.

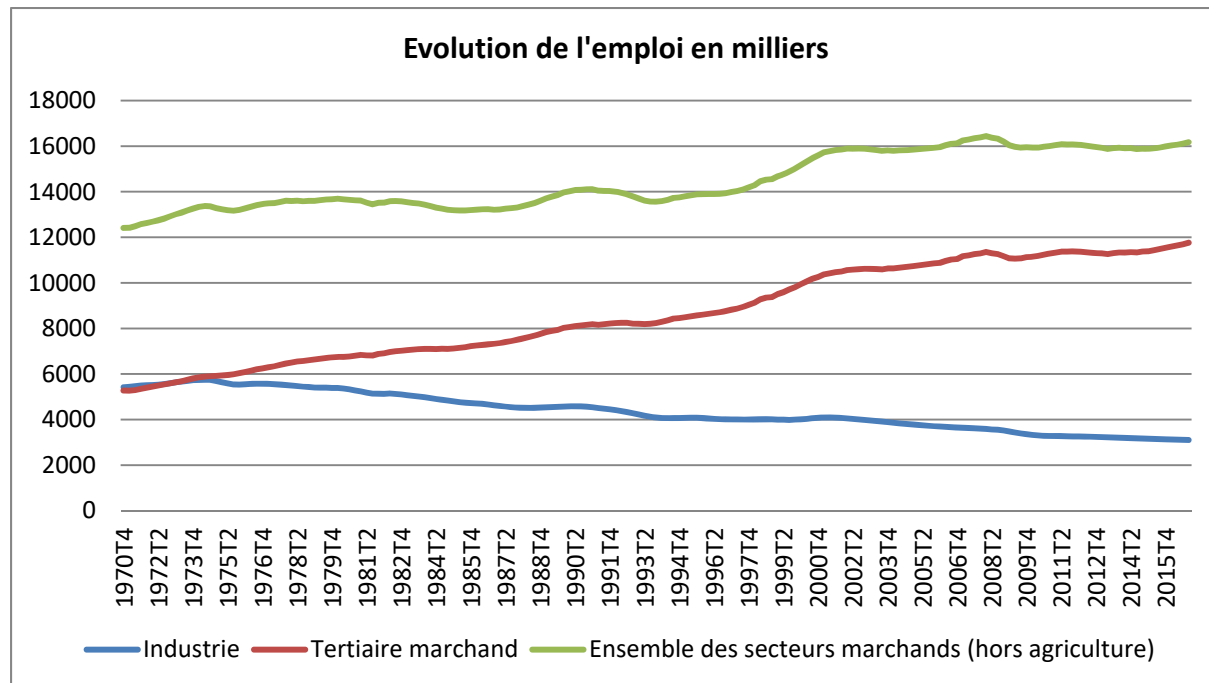
Le FN entend réduire la contribution de la France à l'Europe de 7 milliards d'euros sur un total de 22 milliards d'euros. Ces 7 milliards correspondent dans les faits à la contribution nette de la France au budget européen. Avec ces mesures et "une croissance économique retrouvée", Marine Le Pen prévoit de « ramener à 1,3% le déficit public en 2022 et diminuer de près de 8 points sur la durée du quinquennat la dette publique pour atteindre 89% du PIB ».

	Coût ou gain de la mesure	commentaires
Revenir à l'universalité des allocations familiales et annuler la baisse du quotient familial	2,5 milliards d'euros	
Rétablir la demi-part accordée aux veuves et veufs	2 milliards d'euros	
Augmenter les minimas sociaux	2,3 milliards d'euros	Minimum vieillesse, RSA, allocation handicapés
Baisse des droits de mutation de 10 %	1,2 milliard d'euros	
Baisse de 10 points du taux de l'impôt sur le revenu	8 milliards d'euros	Baisse sur les trois premières tranches de l'IR
Augmenter à 2 puis à 3 % du PIB le budget de la défense en 2022	Plus de 20 milliards d'euros	
Lancement d'un deuxième porte-avion	De 7 à 10 milliards d'euros	Coût de la construction + équipements (avions) + formation personnel, etc.
Recruter 6000 douaniers	300 millions d'euros	Il faut en compte les équipements (réouverture des postes de douane, voitures, etc.)
Recruter 15000 policiers	900 millions d'euros	Il faut en outre prendre en compte les équipements (armement, voitures, etc.)
Recruter 50 000 militaires	2 milliards	Coût de personne + équipement

	<b>Coût ou gain de la mesure</b>	<b>commentaires</b>
<b>Création de 40 000 places de prison</b>	4,5 milliards d'euros	
<b>Prime de pouvoir d'achat</b>	15 milliards d'euros	Financer par la taxe sur les importations
<b>Abaisser les charges sociales des TPE-PME en fusionnant l'ensemble des dispositifs d'allègement des charges sociales de manière dégressive (le CICE sera transformé en allègement de charges et entrera dans le dispositif).</b>		
<b>Baisse de l'impôt sur les PME à 24 %</b>	3 à 5 milliards d'euros	
<b>Revenir à la retraite à 60 ans et fixer la durée de cotisation à 40 ans</b>	20 milliards d'euros	

## LE COIN DES GRAPHIQUES

### Le déclin de l'emploi industriel est-il une réalité ?



L'INSEE a confirmé que sur un an, les créations nettes d'emploi dans les secteurs principalement marchands ont, en 2016, atteint 187 200 soit une progression de 1,2 %.

Sur un an, l'industrie a perdu 24 900 emplois (soit -0,8 %) et 10 800 emplois ont été supprimés dans la construction soit également -0,8 %. En 1973, l'industrie employait 5,7 millions de personnes soit autant que le secteur tertiaire marchand. A la fin de l'année 2016, elle n'emploie plus que 3,1 millions de personnes contre 11,7 millions pour le secteur tertiaire marchand. Certes, il convient de relativiser cette contraction de l'emploi industriel du fait que de nombreuses activités classées comme industrielles en 1974 ont été externalisées et sont désormais répertoriées dans les services. Par ailleurs, l'industrie recourt de plus en plus à l'intérim qui est classé dans le secteur tertiaire. Enfin, des activités de nature quasi-industrielle (réseaux, logiciels) relèvent du secteur tertiaire.

## LE COIN DE L'AGENDA ECONOMIQUE DE LA SEMAINE

### Dimanche 12 mars

Au **Japon**, sera publié **le résultat des commandes de biens d'équipement** du mois de janvier.

### Lundi 13 mars

En **Italie**, sera rendue publique **la production industrielle** du mois de janvier.

En **Allemagne**, il faudra suivre **le rapport mensuel** de la **Bundesbank**.

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice des conditions du marché du travail** pour le mois de février.

### Mardi 14 mars

En **Chine**, **les ventes au détail et la production industrielle** seront communiquées pour le mois de janvier. La production industrielle aurait augmenté de 6,2 % en janvier contre 6 % en décembre.

En **Allemagne**, il faudra suivre **la publication de l'indice des prix à la consommation** du mois de février. En janvier, en rythme annuel, l'inflation avait atteint 2,2 %. Elle aurait augmenté de 2,2 % en février.

En **Espagne**, **le taux d'inflation** sera publié pour le mois de février. En janvier, en rythme annuel, il était de 3 %.

En **France**, sera connue **la création d'entreprise** du mois de février.

**La production industrielle** du mois de janvier pour **l'Union européenne** sera publiée. Elle serait en hausse de 1,1 %.

En **Allemagne**, seront communiquées **les enquêtes ZEW sur le sentiment économique, et la situation courante** ainsi que celle sur **l'Union européenne** pour le mois de mars. Pour l'Allemagne, l'indicateur ZEW est attendu en hausse.

**Aux Etats-Unis**, il faudra suivre **l'indice des prix à la production et l'indice des indicateurs avancés** du mois de février. Sera également rendu public **l'indice NAHB du marché immobilier** du mois de mars.

### Mercredi 15 mars

Au **Royaume-Uni**, seront publiés **les salaires moyens et le taux de chômage** du mois de janvier **au sens du Bureau International du Travail** et celui du mois de février.

En **Italie**, il faudra regarder **le taux d'inflation** du mois de février. Il avait atteint en rythme annuel 1,6 %.



Pour l'**Union européenne**, sera connue la **variation de l'emploi** du 4<sup>e</sup> trimestre 2016.

Aux **Etats-Unis**, seront publiés l'**indice manufacturier de la FED de New York** de mars, **les ventes au détail et l'indice des prix** pour le mois de février. En janvier, le taux d'inflation s'était élevé à 2,5 %. Les ventes au détail sont attendues en hausse de 0,2 %.

La **réunion de la banque centrale américaine** sera très attendue car elle pourrait se traduire par **une augmentation des taux**. Par ailleurs, seront communiquées des informations sur **le stress tes des banques américaines**.

### **Judi 16 mars**

Au **Japon**, la **Banque centrale** se réunit avec à l'ordre du jour **la politique monétaire**.

Pour l'**Union européenne**, sera publié l'**indice des prix** du mois de février. Il serait stable à 2 %.

En **France**, sera publiée **la note de conjoncture** du mois de mars de l'**INSEE**.

Au **Royaume-Uni**, la **Banque centrale** se réunit avec la **fixation des taux** à l'ordre du jour.

Aux **Etats-Unis**, il faudra regarder **les permis de construire et les mises en chantier** du mois de février. Seront publiées l'**enquête de la FED de Philadelphie pour le secteur manufacturier** du mois de mars et **les variations des stocks de gaz naturel**.

### **Vendredi 17 mars**

Pour l'**Union européenne**, sera rendue publique **la balance commerciale** de janvier.

En **Allemagne**, réunion à **Baden-Baden** des **ministres des finances du G20** (également samedi 18 mars).

Aux **Etats-Unis**, il faudra suivre **le résultat de la production industrielle et le taux d'utilisation des capacités de production** du mois de février. La production industrielle aurait progressé de 0,2 % faisant suite à une contraction de 0,3 % en janvier. Le taux d'utilisation des capacités de production serait de 75,5 % en légère hausse. Seront également publiés l'**indice de confiance des consommateurs Reuters/Michigan** de mars et **les indicateurs avancés** de février. Sera, par ailleurs, communiqué **le décompte des forages pétroliers US Baker-Hughes**.

## LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro	Royaume Uni
<b>PIB</b> <i>Mds d'euros 2016</i>	2 225	3 134	1 671	1 115	10 741	2 356
<b>Croissance du PIB 2016</b> <i>Demiers chiffres connus en %</i>	1,1	1,8	1,0	3,0	1,7	2,0
<b>Inflation</b> <i>en % - janv 2017</i>	1,6	1,9	1,0	2,9	2,0	1,9
<b>Taux de chômage</b> <i>en % - janv.2017</i>	10,9	3,8	11,9	18,2	9,6	4,7
<b>Dépenses publiques en % du PIB 2016</b>	56,5	44,3	49,4	42,7	47,9	42,3
<b>Solde public</b> <i>en % du PIB 2016</i>	-3,3	+0,6	-2,3	-4,7	-1,7	-3,4
<b>Dettes publiques</b> <i>en % du PIB 2016</i>	96,4	68,2	132,8	99,7	91,5	84,8
<b>Balance des paiements courants</b> <i>en % du PIB dec. 2016</i>	-1,1	8,5	2,7	2,0	3,4	-5,2
<b>Echanges de biens</b> <i>en % du PIB - 2016</i>	-2,2	8,0	3,1	-1,7	2,5	-8,6
<b>Parts de marché à l'exportation</b> <i>en % 2016</i>	3,0	8,0	2,7	1,7	25,3	2,4

Sources : Eurostat – Insee

**La Lettre Économique est une publication de Lorello Ecodata**

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez et Christopher Anderson  
Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l’objet d’une autorisation.

Sites Internet : [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

**CONTACT**

**Lorello Eco Data**  
7, rue Falguière • 75015 Paris  
Tél.: 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36  
[phcrevel@lorello.fr](mailto:phcrevel@lorello.fr) • [www.lorello.fr](http://www.lorello.fr)

**ABONNEMENT**

**JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN**

**Conditions tarifaires**

**Un lecteur** : 1000 euros TTC les 52 numéros  
 **De 2 à 10 lecteurs** : 1 500 euros TTC les 52 numéros

**Au-delà de 10 lecteurs contacter le service abonnement**

**Mode de paiement**

**Chèque bancaire à l’ordre de : LORELLO ECO DATA**  
**Virement bancaire : LORELLO ECO DATA**  
IBAN : FR76 3000 4014 9700 0101 8683 627      BIC : BNPAFRPPNIC

**Adresse de facturation**

Nom -----  
Prénom -----  
Fonction: -----  
Organisme: -----  
Adresse: -----  
-----  
Code Postal -----Ville -----  
Tél.: -----  
E-mail:-----